



**SAINT-AUGUSTIN**  
**DE-DESMAURES**

**AVIS PUBLIC**

## **AVIS ANNONÇANT LE DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2018**

AVIS PUBLIC est donné que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorière de la municipalité déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur dressé pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018, au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 18 juin 2019, à compter de 19 h 30 au 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,  
ce 12 juin 2019

Le greffier,  
Daniel Martineau, notaire  
[www.VSAD.ca](http://www.VSAD.ca)